



DIRECTION DES TRANSPORTS ET
DE LA PROTECTION DU PUBLIC
SOUS-DIRECTION DE LA PROTECTION
SANITAIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT
Bureau des Polices de l'Environnement
et des Opérations Funéraires
Pôle Air, Police animale et Opérations funéraires
Aff. suivie par Isabelle DERST
Tél. : 01 49 96 35 76
Mél. : pp-dtpp-sdpse-bpeof-dechets@interieur.gouv.fr
Nos réf. : NC 05-003

Paris, le 28 FEV. 2020

DECHETS

EXERCICE DE L'ACTIVITE DE NEGOCE DE DECHETS

RECEPISSE DE DECLARATION N° NC 05-003

Le Préfet de Police,

Vu le code de l'Environnement et notamment son livre V – Titre IV – chapitre 1^{er}, relatif aux déchets et ses articles R.541-50 et suivants, relatifs à la composition du dossier de déclaration et au récépissé de déclaration pour l'exercice de l'activité de négoce de déchets dangereux ;

Délivre à la société « **COREPILE** » dont le siège social est situé 17 rue Georges Bizet à Paris 16^{ème}, enregistrée sous le numéro **422 489 088**, récépissé de sa déclaration du **24 février 2020**, relative à son activité de négoce de **déchets dangereux**.

La validité de ce récépissé est de cinq ans à compter de sa date de délivrance. Il doit être présenté à toute réquisition des agents chargés du contrôle.

P. le Préfet de Police,
La cheffe du bureau des polices de
l'environnement et des opérations funéraires,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. RETIF', written over the typed name of the signatory.

Stéphanie RETIF

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité